Sécheresse : situation de vigilance et de crise en Yvelines

Malgré certains épisodes orageux, les situations des nappes et des cours d'eau du département ont continué de se dégrader. Certains cours d'eau (la Rémarde) et piézomètres (Bréval) ont atteint le seuil de crise sécheresse. Au regard de ces éléments, le préfet des Yvelines a décidé de :

- placer les zones Sud-Est et Centre en Crise
- maintenir les zones Seine et Sud-Ouest en situation de vigilance.

Documents
Communiqué préfectoral Sécheresse
Arrêté préfectoral sécheresse